



Litige pour un achat par correspondance

Par **houllier**, le **09/05/2010** à **21:54**

Bonjour, rnrnil y a 3 ans j ai achete par correspondance un frigidaire deux mois apres m'etre livre ce frigidaire est tombe en panne le reparateur qui est venu m'a explique que c etait un defaut d usine car la bouteille de gaz etait vide il a fait les reparations necessaires mais la meme panne se reproduit puis-je me retourner contre la maison qui m a vendu cet appareil electromenager.rnrnCar je trouve injuste d etre oblige de racheter un frigidaire alors que celui-ci n a fait que trois etant donne qu il avait un defaut de fabrication.merci de bien vouloir repondre a ma question car je suis desempare d autant que jai de faibles ressources et que je me vois mal refaire un achat de ce genre, merci beaucoup, cdt.